

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2006

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 13 février 2006, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Madame et Messieurs les conseillers Carine Lachapelle, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Madame Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, et Madame Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Madame Pauline Legault, trésorier, (jusqu'à 21h05) et Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont également présents.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire.

037/13-02-06

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant l'item suivant :

*I.2 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale ».*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2006
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 janvier 2006

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière (paiement des comptes, rapport budgétaire et virement de crédits)**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2006
2. Financement des règlements d'emprunt numéros 31 et 90 de Rivière-Rouge

#### **C Gestion administrative**

1. Nominations à l'Office municipal d'habitation
2. Formation en santé et sécurité au travail
3. Nomination des membres du Comité de santé et sécurité (CSS)
4. Acquisition d'un logiciel de classement
5. Mandat à A. Lapierre Gestion Documentaire inc.
6. Embauche d'un chauffeur, opérateur, journalier temporaire
7. Congrès de l'U.M.Q.

#### **D Contrat et appel d'offres**

#### **E Avis de motion**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2006

### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 93 modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme

### **G Sécurité publique (protection contre l'incendie et sécurité civile)**

### **H Transport routier (travaux publics, voirie...)**

1. Vente d'un camion six roues
2. Chemin Lacoste :
  - 2.1 Mandat à un arpenteur-géomètre
  - 2.2 Expropriation
  - 2.3 Demande à la M.R.C.
3. Chemin Létourneau : Mandat à un notaire
4. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal
5. Réclamation aux petites créances

### **I Hygiène du milieu**

1. Mandat à Labelle Ryan Génipro pour la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale »
2. *Demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale »*

### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Demande pour aménager et améliorer un sentier de V.T.T.
2. Ordinateur du chargé de projet Rues Principales
3. Aide financière à la Société de développement du réservoir Kiamika
4. Concept d'aménagement de la rue Principale : Offre de services de la Fondation Rues Principales

### **K Loisirs et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs...)**

1. Paiement de la cotisation annuelle du C.R.S.B.P.L.
2. Réparation d'un moteur de compresseur au C.S.C.V.R.
3. Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité

### **L Divers**

1. Demande de la Société de développement commercial (S.D.C.) de L'Annonciation
2. Soirée bénéfice de la S.D.C. de L'Annonciation
3. Soirée bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV
4. Week-end pour vaincre le cancer du sein
5. Demande du Cercle du Bel Âge

### **Période de questions du public**

### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

### **ADOPTÉE**

038/13-02-06

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2006**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2006;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

### **ADOPTÉE**

039/13-02-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JANVIER 2006**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 janvier 2006;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 janvier 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

**Période de questions du public**

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Suite à la réception des comptes de taxes pour l'année 2006, plusieurs citoyens se plaignent de la hausse de la taxe foncière et demandent des explications.

Les autres questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Entretien des chemins;
- Boîtes postales communautaires qui gèlent;
- VTT sur le chemin du Lac Jaune.

Madame Pauline Legault, trésorier, quitte la séance. Il est 21h05.

**GESTION FINANCIÈRE**

040/13-02-06

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER 2006**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de janvier 2006 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 509416 à 509654) :	86 108,90 \$
Remises fédérales et provinciales :	190 323,77 \$
Comptes courants (ch. # 60001 à 60161) :	670 088,13 \$
Total :	946 520,80 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**

041/13-02-06

**FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 31 ET 90 DE RIVIÈRE-ROUGE**

**ATTENDU QUE** la Ville de Rivière-Rouge se propose d'emprunter par billets un montant de 733 600,00\$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlement numéro 31 :	626 600,00\$
Règlement numéro 90 :	107 000,00\$

**ATTENDU QU'** il serait avantageux pour la Ville de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

**ATTENDU QU'** à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces billets sont émis;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuqué par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale pour son emprunt de 733 600,00 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 31 et 90 de la Ville de Rivière-Rouge, au prix de 98.302 et échéant en série 5 ans comme suit :

50 100,00 \$	3.80 %	21 février 2007
52 400,00 \$	4.00 %	21 février 2008
55 000,00 \$	4.00 %	21 février 2009
57 500,00 \$	4.10 %	21 février 2010
518 600,00 \$	4.20 %	21 février 2011.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par la mairesse et le trésorier.

Que les billets soient datés du 21 février 2006.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

1.	50 100,00 \$
2.	52 400,00 \$
3.	55 000,00 \$
4.	57 500,00 \$
5.	518 600,00 \$ (60 200,00 \$ plus solde 458 400,00 \$)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 21 février 2006), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 31 et 90.

**ADOPTÉE**

**GESTION ADMINISTRATIVE**

**042/13-02-06 NOMINATIONS À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil adopte le renouvellement de la nomination des mandats suivants des membres administrateurs de l'Office Municipal d'Habitation (O.M.H.) de la Ville de Rivière-Rouge, en tant que représentants de ladite Ville, et ce pour une période de trois (3) ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2006 :

- Monsieur Jean-Paul Boileau,
- Monsieur André Tremblay,
- Monsieur Yves Sigouin.

**ADOPTÉE**

**043/13-02-06 FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT** la création d'un Comité en santé et sécurité au travail (résolution numéro 010/09-01-06) pour la Ville de Rivière-Rouge composé d'employé(e)s cadres et syndiqué(e)s;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner la tenue d'une journée de formation pour les membres du Comité de santé et sécurité au travail de la Ville dispensée par le groupe AON le 8 février 2006 au coût de 1 500,00 \$ plus les frais de déplacement et d'hébergement du formateur ainsi que les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**044/13-02-06 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSS)**

Annule et  
remplace  
la résolution  
010/09-01-06

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De nommer Madame Pauline Legault, trésorier, et Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, à titre de membres du Comité paritaire en santé et sécurité ainsi que Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, à titre de substitut.

Que la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 010 du 9 janvier 2006.

**ADOPTÉE**

**045/13-02-06 ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE CLASSEMENT**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accepter la proposition de GCI concernant l'acquisition de l'application réseau Gestion virtuelle AI 8.0 FMP, incluant la solution Gestion documentaire (GD), au coût de 5 404,00 \$ plus les taxes, dont la moitié est payable en 2006 et l'autre en 2007, en plus des frais annuels de 450,00 \$ plus les taxes pour le support à l'utilisation, le tout conformément à leur proposition numéro 4146 du 13 février 2006.

**ADOPTÉE**

**046/13-02-06**     **MANDAT À A. LAPIERRE GESTION DOCUMENTAIRE INC.**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accorder un mandat à A. Lapierre Gestion Documentaire inc. pour la réalisation de travaux de classement et d'archivage de documents de la Ville et des anciennes municipalités la composant en cours d'année 2006, pour un montant n'excédant pas 14 500,00 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**047/13-02-06**     **EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR, OPÉRATEUR, JOURNALIER TEMPORAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Monsieur Gilles Pedneault à titre de chauffeur, opérateur, journalier temporaire sur appel à partir du 17 décembre 2005 selon les termes de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

**048/13-02-06**     **CONGRÈS DE L'U.M.Q.**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Madame la mairesse, Déborah Bélanger, ainsi que Messieurs les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel et Yves Sigouin à participer au congrès de l'Union des municipalités du Québec qui aura lieu à Québec du 27 au 30 avril 2006 au coût d'inscription de 790,00 \$ chacun.

De leur rembourser les frais encourus conformément à la politique en vigueur .

**ADOPTÉE**

**ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

**049/13-02-06**     **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 93 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 28 ET 41 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

La greffière procède à la lecture du règlement numéro 93 modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 93 modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2006

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

RÈGLEMENT NUMÉRO 93

**MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 28 ET 41  
CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

---

**ATTENDU:** que le Conseil municipal a adopté, le 2 juillet 2003, le règlement numéro 28 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rivière-Rouge;

**ATTENDU:** que le Conseil municipal a adopté, le 10 novembre 2003, le règlement numéro 41 modifiant les articles 7 et 10 du règlement numéro 28 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rivière-Rouge;

**ATTENDU:** qu'il y a lieu de modifier ces règlements;

**ATTENDU:** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance d'ajournement du 16 janvier 2006;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté :

**ARTICLE 1 : TITRE ET NUMÉRO**

Le présent règlement est identifié par le numéro 93 et s'intitule « Règlement modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme ».

**ARTICLE 2 : COMPOSITION**

L'article 7 du règlement numéro 28, tel que modifié par l'article 2 du règlement numéro 41, est remplacé par :

« **ARTICLE 7**

Le Comité est composé de deux (2) membres du Conseil et de cinq (5) résidents de la municipalité dont deux (2) commerçant(e)s. Ces personnes sont nommées par résolution du Conseil ».

**ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q., chap. A-19.1).

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

(Signature)  
Déborah Bélanger

(Signature)  
Claire Coulombe

**TRANSPORT ROUTIER**

050/13-02-06

**VENTE D'UN CAMION SIX ROUES**

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres a été publié le 7 janvier 2006 relativement à la vente d'un camion six roues de marque International, année 1993, diesel, 7,6 litres, 95 505 kilomètres dans le journal L'Information du Nord;

**CONSIDÉRANT** que deux soumissions ont été présentées à la Ville comme suit:

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2006**

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Montant de la soumission
Automobiles S. Therrien inc. (le 19 janvier 2006)	5 831,00 \$
Malidan inc. (le 20 janvier 2006 à 12h50)	6 556,00 \$

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner la vente du camion six roues de marque International, année 1993, diesel, 7,6 litres, 95 505 kilomètres à Malidan inc., le plus haut soumissionnaire, au coût de 6 556,00 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**051/13-02-06**

**CHEMIN LACOSTE : MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner le mandat donné à Monsieur Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre, pour la réalisation d'une description technique d'une partie du lot 12C du rang 4 du cadastre officiel du canton de Marchand, circonscription foncière de Labelle au coût de 300,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

**052/13-02-06**

**CHEMIN LACOSTE : EXPROPRIATION**

**ATTENDU** que la Ville de Rivière-Rouge considère opportun d'acquérir une partie du lot 12C du rang 4 au cadastre officiel du canton de Marchand, circonscription foncière de Labelle, appartenant à Madame Lise Desrosiers;

**ATTENDU** la résolution numéro 257 du 13 juin 2005;

**ATTENDU** que la Ville a tenté, sans succès, de convaincre la propriétaire de ce terrain de vendre de gré à gré sa propriété;

**ATTENDU** que l'acquisition de ce terrain est requise aux fins d'assurer un accès public dans cette partie du territoire de la ville;

**EN CONSÉQUENCE DES ATTENDUS QUI FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE RÉOLUTION :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

1. Que la Ville de Rivière-Rouge décrète l'expropriation d'une partie du lot 12C du rang 4 au cadastre officiel du canton Marchand selon la description technique préparée par Monsieur Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre, en date du 2 février 2006, sous le numéro de minute 3 520, et ce, aux fins d'en faire un chemin public.



## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2006

2. Que l'étude d'avocats Prévost Fortin D'Aoust soit mandatée pour entamer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, les démarches légales aux fins de la présente expropriation.
3. Que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tout les documents relatifs à cette expropriation pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### **ADOPTÉE**

#### **053/13-02-06 CHEMIN LACOSTE : DEMANDE À LA M.R.C.**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner la lettre envoyée à la M.R.C. d'Antoine-Labelle le 11 janvier 2006 par le directeur général de la Ville demandant l'autorisation d'aménager une virée sur le lot 10C du rang 4 du canton Marchand ainsi qu'un endroit où les propriétaires de chemins privés pourraient laisser leurs bacs à ordures afin de favoriser le développement de ce secteur.

### **ADOPTÉE**

#### **054/13-02-06 CHEMIN LÉTOURNEAU : MANDAT À UN NOTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Nicole Janelle, notaire, pour préparer le contrat d'acquisition, pour la somme de 1,00 \$, d'une partie du lot 51 du rang B du canton de Marchand d'une superficie de 1 964,7 mètres carrés, le tout tel qu'il apparaît au plan numéro 50 776-B, Minute 3 259, préparé par Monsieur Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre.

### **ADOPTÉE**

#### **055/13-02-06 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De présenter au député de Labelle, Monsieur Sylvain Pagé, une demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local pour chaque secteur de la Ville de Rivière-Rouge identifié ci-dessous, pour un total de 413 501 09 \$ plus les taxes :

- secteur Marchand : réfection du chemin Laliberté (de la route 117 jusqu'à la route 321). Ce chemin relie deux chemins principaux : un en direction Nominique et l'autre en direction Mont-Laurier ou Montréal.  
Coût des travaux : 95 387,25 \$ plus les taxes;
- secteur Marchand : réfection du chemin de la Rivière (affaissement majeur) reliant L'Ascension.  
Coût des travaux : 55 921,00 \$ plus les taxes;
- secteur Sainte-Véronique : pavage d'une partie du chemin du Lac Tibériade.  
Coût des travaux : 134 351,14 \$ plus les taxes;

- secteur Sainte-Véronique : réfection (chargement de granulat concassé) du chemin du Lac Kiamika pour un meilleur accès à la pourvoirie ainsi qu'au différents utilisateurs du réservoir Kiamika.  
Coût des travaux : 127 841,70 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

**056/13-02-06 RÉCLAMATION AUX PETITES CRÉANCES**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville conteste la réclamation (numéro de dossier 560-32-002761-062) présentée contre elle à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances.

De mandater Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, pour représenter la Ville dans ce dossier.

**ADOPTÉE**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**057/13-02-06 MANDAT À LABELLE RYAN GÉNIPRO POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE »**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater Labelle Ryan Génipro pour la préparation et la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale » relativement à la mise aux normes de l'eau potable dans le secteur Sainte-Véronique, tel mandat au coût maximal de 760,00 \$ plus les taxes, le tout, conformément à leur offre de services du 8 février 2006.

Que ce mandat ne soit accordé que si la présentation de la demande par le personnel de la Ville nécessite les services d'un ingénieur.

**ADOPTÉE**

**058/13-02-06 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE PROGRAMME « FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE »**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale » pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique.

De désigner le directeur général, Monsieur Alain Deslauriers, à titre de signataire de cette demande pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

**ADOPTÉE**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**059/13-02-06 DEMANDE POUR AMÉNAGER ET AMÉLIORER UN SENTIER DE V.T.T.**

**CONSIDÉRANT** qu'une demande a été présentée au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs par le Club Quad Iroquois à l'effet d'obtenir l'autorisation d'aménager et d'améliorer un sentier de V.T.T. reliant les municipalités de Nominique et de Lac-Saguay;

**CONSIDÉRANT** qu'une partie de ce sentier est située sur le territoire de Rivière-Rouge (lots 11 à 15 du rang 1, canton Marchand);

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a demandé l'avis de la Ville relativement à cette demande;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge avise le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs qu'elle est favorable à la demande du Club Quad Iroquois relative à la réalisation d'un sentier de V.T.T. reliant Nominique et Lac-Saguay et touchant les lots 11 à 15 du rang 1, canton Marchand.

**ADOPTÉE**

**060/13-02-06 ORDINATEUR DU CHARGÉ DE PROJET RUES PRINCIPALES**

**CONSIDÉRANT** que le chargé de projet Rues Principales utilise son ordinateur personnel dans le cadre de son travail;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accorder un montant mensuel de 15,00 \$ au chargé de projet Rues Principales pour l'utilisation de son ordinateur personnel dans le cadre de son travail, et ce, rétroactivement à son embauche, le 4 avril 2005.

Qu'à partir de l'année 2006, un montant de 90,00 \$ (15,00 \$ par mois) soit versé deux fois par année (en janvier et en juillet) au chargé de projet Rues principales pour l'utilisation de son ordinateur personnel dans le cadre de son travail.

**ADOPTÉE**

**061/13-02-06 AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De verser une aide financière de 700,00 \$ par année à la Société de développement du réservoir Kiamika pour les années 2005 et 2006.

**ADOPTÉE**

**062/13-02-06**      **CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE : OFFRE DE SERVICES DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de services de la Fondation Rues Principales pour la réalisation du concept d'aménagement de la rue Principale dans la continuité de la démarche Rues Principales en cours pour un montant maximal de 6 000,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

**LOISIRS ET CULTURE**

**063/13-02-06**      **PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DU C.R.S.B.P.L.**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de la Ville auprès du C.R.S.B.P.L. au montant de 18 579,50 \$ plus les taxes pour l'année 2006.

**ADOPTÉE**

**064/13-02-06**      **RÉPARATION D'UN MOTEUR DE COMPRESSEUR AU C.S.C.V.R.**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la réparation d'un moteur de compresseur au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge par EPM Mecanic au coût de 3 270,35 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**065/13-02-06**      **PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité pour un projet de construction d'une piste cyclable reliant le parc linéaire du P'tit Train du Nord au secteur Sainte-Véronique.

De désigner Monsieur Martin Paquette, directeur des loisirs et de la culture, pour présenter ladite demande d'aide financière pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

**DIVERS**

**066/13-02-06 DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (S.D.C.) DE L'ANNONCIATION**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 6 800,00 \$ à la Société de développement commercial de L'Annonciation pour la réalisation du festival villageois et diverses autres activités au cours de l'année 2006, telle aide financière devant également servir à acquitter les taxes municipales du Centre d'exposition de L'Annonciation et de la S.D.C. de L'Annonciation pour l'année 2006.

**ADOPTÉE**

**067/13-02-06 SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA S.D.C. DE L'ANNONCIATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de 12 billets pour la soirée bénéfice de la Société de développement commercial de L'Annonciation qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2006 au coût de 60,00 \$ chacun.

**ADOPTÉE**

**068/13-02-06 SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CHDL-CRHY**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de 8 billets pour la soirée bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHY qui aura lieu le 29 avril 2006 au coût de 70,00 \$ chacun en plus d'une commandite de table à 100,00 \$.

**ADOPTÉE**

**069/13-02-06 WEEK-END POUR VAINCRE LE CANCER DU SEIN**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un don de 100,00 \$ pour « Le week-end pour vaincre le cancer du sein » auquel participeront des résidents de Rivière-Rouge les 27 et 28 août 2006.

**ADOPTÉE**

**070/13-02-06 DEMANDE DU CERCLE DU BEL ÂGE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser une aide financière de 200,00 \$ au Cercle du Bel Âge pour l'année 2006.

**ADOPTÉE**

**Période de questions du public**

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil concernent les sujets suivants :

- Abat-poussière sur le chemin du Lac-Boileau est;
- V.T.T. sur le chemin du Lac-Jaune;
- Endettement de la Ville ;
- Boîtes postales communautaires.

**071/13-02-06 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 22h08.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe